



Distr. : GENERAL
ECA/SRO-CA/AHEGM.MINING/16/Inf.4
Novembre 2016
Original: Français

**REUNION AD HOC D'EXPERTS SUR L'ETAT D'AVANCEMENT ET LES
PERSPECTIVES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA VISION DU REGIME
MINIER DE L'AFRIQUE EN AFRIQUE CENTRALE**

Programme de Travail Provisoire

Brazzaville, 13 et 14 Décembre 2016

Novembre 2016



PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

JOUR 1 : MARDI 13 DECEMBRE 2016

08 h 30 - 09 h 30 **Enregistrement des participants**

09 h 30 - 10 h 00 **Cérémonie d'ouverture** (*Point 1 de l'ordre du jour*)

- Mot de bienvenue du Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique pour l'Afrique
- Discours d'ouverture du Ministre des Mines et de la Géologie de la République du Congo

10 h 00 - 10 h 30 **Cocktail**

10 h 30 - 10 h 45 **Élection du bureau de la réunion** (*Point 2 de l'ordre du jour*)

10 h 45 - 11 h 00 **Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la réunion** (*Point 3 de l'ordre du jour*)

11 h 00 - 13 h 00 **Présentation du rapport de l'étude sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale** (*Point 4 de l'ordre du jour*)

11 h 00 - 11 h 20 **Première partie** : Introduction et présentation de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale (*Point 4.1 de l'ordre du jour*)

11 h 20 – 12 h 00 **Débats**

12 h 00 - 12 h 20 **Deuxième partie** : Potentialités et contraintes pour une exploitation raisonnée, optimale et durable des ressources minérales en Afrique Centrale (*Point 4.2 de l'ordre du jour*)

12 h 20 – 13 h 00 **Débats**

13 h 00 - 14 h 30 **Déjeuner**



14 h 30 - 15 h 10 **Présentation du rapport de l'étude sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale** (*Point 4 de l'ordre du jour*) – (Suite)

14 h 30 - 14 h 50 **Troisième partie** : Revue des politiques nationales de développement et des cadres législatifs miniers (Point 4.3 de l'ordre du jour)

14 h 50 – 15 h 30 Débats

15 h 10 - 16 h 00 **Présentation du rapport de l'étude sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale** (*Point 4 de l'ordre du jour*) – (Suite)

15 h 30 - 15 h 50 **Quatrième partie** : Analyse synoptique des lois et règlements des secteurs miniers et cohérence avec la Vision du Régime Minier de l'Afrique (Point 4.4 de l'ordre du jour)

1 h 50 – 16 h 30 Débats

16 h 00 - 16 h 15 Pause-café

16 h 15 - 17 h 00 **Présentation du rapport de l'étude sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale** (*Point 4 de l'ordre du jour*) – (Suite)

16 h 15 - 16 h 30 **Cinquième partie** : Nouveaux défis et nouvelles approches du secteur minier (*Point 4.5 de l'ordre du jour*)

16 h 30 – 17 h 00 Débats

17 h 00 - 18 h 00 **Présentation du rapport de l'étude sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la Vision du Régime Minier de l'Afrique en Afrique Centrale** (*Point 4 de l'ordre du jour*) – (Suite)

17 h 00 - 17 h 25 **Sixième partie** : Orientations et axes stratégiques (*Point 4.6 de l'ordre du jour*)

17 h 25 – 18 h 00 Débats

18 h 00

Fin de la 1ère journée



JOUR 2 : MERCREDI 14 DECEMBRE 2016

09 h 00 - 11 h 00 **Expériences des pays en matière d'intégration des objectifs de la Vision du Régime Minier de l'Afrique dans leurs politiques minières nationales**
(Point 5 de l'ordre du jour)

09 h 00 - 09 h 15 Expérience du Mozambique

09 h 15 - 09 h 30 Expérience de l'Angola

09 h 45 - 10 h 00 Expérience du Cameroun

10 h 00 - 10 h 15 Expérience du Congo

10 h 15 - 11 h 00 Débats

11 h 00 - 11 h 15 Pause-café

11 h 15 - 12 h 15 **Communication du Centre Africain de développement minier suivie de discussions** *(Point 6 de l'ordre du jour)*

12 h 15 - 12 h 45 **Questions diverses** *(Point 7 de l'ordre du jour)*

12 h 45 - 16 h 00 Déjeuner (Travaux de secrétariat)

16 h 00 - 17 h 00 **Adoption du rapport de la réunion et clôture des travaux** *(Point 8 de l'ordre du jour)*

18 h 00 **Fin de la réunion**

